

<https://roanne.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article103>



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Loire

# La classe de Seconde Générale et Technologique

- Lycée - Voie Générale et Technologique -

Date de mise en ligne : mercredi 16 mars 2022

---

Copyright © Centre d'Information et d'Orientation - Roanne - Tous droits

réservés

---

Cette première année de lycée est commune à tous les jeunes, c'est à l'issue de cette classe qu'ils devront choisir de poursuivre soit dans la voie générale, soit dans la voie technologique.

Au programme :

- Français : 4h
- Histoire-Géographie : 3h
- Langues vivantes étrangères : 5h30
- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-Chimie : 3h
- Sciences et vie de la Terre : 1h30
- Éducation Physique et Sportive : 2h
- Enseignement Moral et Civique : 18h annuelles
- Sciences numériques et technologie : 1h30

Ils peuvent également choisir des enseignements optionnels : vous trouverez la liste de ces enseignements dans les lycées Roannais dans le document ci-dessous.

Vous pouvez également consulter le site [Secondes Premières 2022-2023](#) et [Horizons 21](#) qui vous montre les possibilités de formations en fonction des enseignements de spécialité choisis.

Pour aller plus loin vous pouvez consulté le site de [l'Onisep](#)